
Le règne des maîtres

Voici de l'information additionnelle au sujet de Me Benoît Pelletier, le substitut désigné à la Justice et la Sécurité Publique après le départ en convalescence de Me Jacques Dupuis, annoncé par voix de communiqué publié sur CNW le 30 août 07 et à nouveau le 16 octobre 07.

1. Les ministères dirigés par Me Pelletier relèvent directement du conseil exécutif, soit le bureau du PM, Me Jean Charest. Aux cinq charges ministérielles (Affaires intergouvernementales canadiennes, Autochtones, Francophonie canadienne, Réforme des institutions démocratiques et Accès à l'Information) déjà sous sa houlette, s'ajoutent les postes de Substituts du Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique. Cette nomination intérimaire vise à combler l'absence temporaire de Me Dupuis, en raison de problèmes de santé.
2. À titre de ministre responsable de la CAI, Me Pelletier est également le supérieur immédiat de Me Jacques St-Laurent, président de la Commission. Dans le passé, Me St-Laurent a dirigé le contentieux au ministère de la Justice de 1995 à 2001 après avoir été directeur des affaires juridiques à celui de la Sécurité Publique de 1988 à 1993. Ce parcours nous informe de son talent de navigateur en eaux troubles où baignent ces deux ministères. Cette expertise s'avère d'un grand secours lorsque vient le temps de composer avec les rebondissements de l'Affaire Dumas et sauvegarder l'honneur de son patron. En dépit de l'énorme charge de travail dévolue à Me Pelletier, c'est donc au président de la Commission en personne que le ministre confiera le mandat de correspondre personnellement avec les procureurs de la ville de Terrebonne impliqués dans l'affaire Dumas.
3. Le CV de Me Pelletier nous indique qu'il a déjà travaillé à titre de conseiller juridique auprès de ministre fédéral de la Justice. De plus, Me Pelletier a été vice-doyen et professeur à la faculté de droit de l'université d'Ottawa. Il est également l'auteur de nombreux articles en droit constitutionnel. Il ne peut en conséquence feindre d'ignorer la loi, la jurisprudence et les règles concernant les conflits d'intérêt.
4. Début octobre 07, Me Jacques Dupuis effectue un bref retour dans les médias. Le 16 octobre 07, un second communiqué CNW nous informe que Me Pelletier remplacera Me Dupuis durant les trois prochaines semaines afin de lui permettre de se rétablir de l'intervention chirurgicale subie le mois précédent. Selon le site de la Presse, Me Jacques Dupuis serait de retour au travail depuis le 7 novembre 07.
5. Avant de rechuter, est-ce que le ministre Dupuis aurait au moins l'initiative de répondre à cette lettre ouverte, laissée sur son bureau, le 19 octobre 07 ?
6. Lors de l'émission « Il va y avoir du sport » du vendredi le 09 novembre 2007, les panélistes ont laissé sous-entendre dans leurs échanges que le fait de jumeler sous le même chapeau sécurité publique et justice pourrait conduire à des situations où les conflits d'intérêts sont inévitables. Maintenant que la Commission d'Accès à l'Information vient de se réfugier sous le même chapeau, comment son titulaire, Me Pelletier pourrait-il sans rire s'exprimer en défense au sujet de l'apparence d'intégrité et de la saine gouvernance ?